

2026-032

**AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT AVEC LA CANDIDATE  
RETENUE AU POSTE DE DIRECTRICE FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

L'an deux mil vingt-six, le 26 mai, le Conseil d'Administration, dûment convoqué le treize mai 2026, s'est réuni à Aime-la-Plagne, sous la Présidence de Rémy COUNIL.

Sylviane DUCHOSAL est désignée secrétaire de séance.

**Présents :**

Mesdames Michèle BARRIOZ, Anita BOISHARDY, Muriel CHENAL, Louise DUCHEMIN, Sylviane DUCHOSAL, Maryse FAVRE, Maryse MAIRONI, Sabine SELLINI, Claudie SILVESTRE  
Messieurs Rémy COUNIL (Président), Jean-Marie KLEIN

**Absents excusés :**

Madame Brigitte BOIRARD, Monsieur Lucien SPIGARELLI

**Date de publication :** 02 juin 2026 au 02 août 2026

Le Conseil d'administration a, par délibération n° 2026-08 en date du 27 février 2026 créé un poste d'attaché territorial à temps complet.

À l'issue de la période de recrutement, la candidate qui répond au mieux aux besoins de l'EHPAD n'est pas fonctionnaire mais possède le diplôme et l'expérience requise pour occuper ce poste.

Compte tenu de son profil et de son expérience, il est proposé de la rémunérer par référence à l'échelon 7 du grade d'attaché territorial.

Ceci exposé,

Le Conseil d'Administration,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 11
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 11
- nombre de votes « pour » : 11
- nombre de votes « contre » : 0

Considérant qu'à l'issue de la période de recrutement, la candidate qui répond au mieux aux besoins de l'EHPAD est un agent non titulaire de la Fonction Publique,

Considérant que la candidate retenue satisfait aux conditions de recrutement et aux qualités exigées pour le poste,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, et plus précisément l'article L.332-8,

Vu le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels,

Vu le décret n° 87-1100 du 30 décembre 1987 modifié fixant l'échelonnement indiciaire applicable au grade d'attaché territorial,

Vu la délibération n° 2026-08 du 27 février 2026 créant un poste d'attaché territorial à temps complet.

Vu la déclaration de vacance d'emploi effectuée auprès du Centre de Gestion,

DÉCIDE de recruter un agent contractuel au poste de directrice administrative et financière pour la période du 01/06/2026 au 31/05/2029 à temps complet et de lui verser, compte tenu de son expérience, une rémunération calculée par référence à l'échelon 7 de la grille du cadre d'emploi d'attaché territorial.

AUTORISE le Président à signer le contrat de travail correspondant avec la candidate retenue.

DIT que les crédits nécessaires au financement de ce poste seront inscrits au budget 2026.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LE 26 MAI 2026

Ont signé au registre tous les membres présents.


La secrétaire de séance,

Sylviane DUCHOSAL

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' and 'D' intertwined, enclosed within a large, loopy oval shape.

Le Président,

Rémy COUNIL

A handwritten signature in blue ink, featuring a stylized 'R' and 'C' with a long horizontal stroke, all enclosed within a large, loopy oval shape.

**C.I.A.S.**  
LE CHALET - BP 60  
73212 AIME-LA-PLAGNE CEDX